est le plus généralement adoptée. On peut, en effet, considérer ces trois sortes d'e comme susceptibles d'un degré de vocalisation plus ou moins intense, et alors la voyelle e se trouve en réalité former trois voyelles essentiellement distinctes, bien qu'elles soient figurées par le même signe phonographique. Ce qui distingue les trois sons dont il s'agit, c'est la manière de prononcer l'e, ou en un temps plus ou moins long, ou en ouvrant plus ou moins la bouche.

Pour émettre le premier de ces e, d'après M. Léon Vaïsse l'è ouvert, la langue se porte légèrement en avant et en haut, et la colonne d'air sonore vient frapper le palais dans la partie la plus reculée.

Par le même mécanisme de la langue, qui se porte un peu plus en avant et en haut, on fait entendre le second e, qui ne peut être appelé fermé que comparativement au premier.

Si le passage ouvert à la voix s'y est resserré, si les lèvres, dont les commissures sont fort écartées, se sont légèrement rapprochées dans le sens de la hauteur en même temps que la langue s'élevait, ce passage existe néanmoins toujours, et même avec un degré d'ouverture assez considérable.

Pour faire entendre le son de l'e improprement dit muet, *le*, la position de la langue est la même que pour l'e ouvert, mais les commissures des lèvres se sont rapprochées et se trouvent au point où elles seraient pour l'o, tel qu'on l'entend dans le mot *sol*, cette dernière voyelle ne différant de l'espèce d'e qui nous occupe que par une position particulière de la langue.

Si la langue prend la position de l'e dit fermé, et que les lèvres affectent celle de l'o, il résulte de la voix émise dans ces circonstances une nouvelle voyelle, que nous n'avons aucun moyen de transcrire, sinon par la fausse diphthongue *eu*. Quant à l'e qui termine les mots *joie, vie*, etc., il est parfaitement juste de le désigner par ce nom significatif d'*e muet*, car il ne fait entendre absolument aucun son.

Après avoir ainsi examiné la formation phonétique de ces différentes sortes d'e, il s'agit maintenant d'étudier les lois qui les régissent chacune en notre idiome.

— I. *E ouvert*. L'e ouvert peut se diviser en e ouvert grave, ou commun, et en e demi-ouvert; c'est ainsi que nous retrouvons l'énumération de Bescherelle.

Et d'abord l'e grave ou ouvert, è ou ê. — Il a un son dur, spécial et sans analogie. C'est, après celui de l'â, le plus plein et le plus clair des voyelles.

On le nomme *ouvert*, parce qu'il faut pour le prononcer une plus grande ouverture de bouche que pour dire é. Nous le trouvons dans les mots *fête, tête, il cède*, etc.

Nous le marquons souvent par un chevron ou accent circonflexe; on le marquait autrefois par un s qu'on ne prononçait point. C'est ainsi que l'on écrivait d'abord *honneste, forest*, etc.

L'e ouvert a le même son que la diphthongue *ai* allongée et marquée d'un accent circonflexe ou suivie d'un s muet. Ainsi *fête* (*festum*) et *faîte* (*fastigium*) ont parfaitement le même son.

Cet e ouvert, au lieu d'un accent circonflexe, ne prend souvent aussi qu'un accent grave, *il cède*, à la différence de l'e fermé, qui prend un accent aigu. Plusieurs personnes ont coutume de se plaindre que ces divers accents rendent les caractères comme hérissés. Mais tout signe ayant une destination, un usage, un service, est respecté, au contraire, par quiconque aime la précision et la clarté. Celui-là s'élève uniquement contre les signes qui n'indiquent rien à l'esprit ou bien l'induisent en erreur.

Malheureusement, et quoique devant toujours être prononcé de la même manière, il arrive parfois que l'e ouvert marche sans être accompagné de son accent, et, bien que la plupart du temps les lettres qui le suivent alors suffisent à déterminer sa valeur, c'est là chose fâcheuse, à coup sûr, et pouvant donner lieu à une certaine équivoque. En effet, sans l'accentuation, le signe est incomplet : par exemple, on ne sait plus reconnaître la prononciation de l'e dans *il est fier* et *à qui se fier?* Mais l'e, qu'il soit ou non marqué d'un accent, est toujours ouvert lorsqu'il est suivi d'une syllabe sourde finale, *évêque, honnête, modeste*, etc. La raison de cette règle est simple et apparaît d'elle-même.

Toutes les fois, en effet, qu'un mot se termine par un e muet, on ne saurait évidemment soutenir la voix sur cet e muet qui alors ne serait plus muet. Il faut donc appuyer de toute nécessité sur la syllabe précédente, en sorte que, si cette syllabe renferme aussi un e, il devra devenir e ouvert commun et servir de point d'appui à la voix. Cette règle s'entendra mieux par les exemples. Ainsi dans *mener, appeler*, le premier e est un e muet qui, par conséquent, n'est point accentué. Mais si je dis : *il mène, il appelle*, cet e muet sera transformé en e ouvert commun et devra prendre l'accent ou dans l'écriture ou du moins dans la prononciation : *il mène, il appelle*.

De même, l'e est toujours ouvert grave quand il est suivi de consonnes articulées. Ainsi on prononce également *tèl, bèl, cièl, chèf, brèf, Josèph, nèrf, relièf, Ismaèl, Abèl, Babèl, réèl, Michèl, mièl, plurièl, criminèl, quèl, naturèl, hôtèl, mortèl, hymèn*, etc., etc.

L'e est encore ouvert devant les consonnes *l* ou *t* redoublées. Il l'est toujours quand chacune des deux consonnes se prononce séparément : *flageller, libeller, interpellation, concetto, allegretto*, etc.; prononcez *flagèller, libèller, interpèllation, concètto, allegrètto*. Il l'est également devant toute autre consonne redoublée, mais avec de nombreuses exceptions pour le cas du s redoublé. Ainsi, par exemple, *expresse* sonne *exprèsse*, et *concession* se lit *concèssion*. L'usage est le seul maître qui puisse apprendre à faire ces distinctions.

Dans la terminaison *ès*, l'e est toujours ouvert : *succès, progrès, excès*. Il est ouvert de même dans les monosyllabes quand il est suivi d'un s, marque du pluriel, et dans *tu es*. Ex.: *les, mes, tes, ces, des*, etc.; prononcez : *lè, mè, tè, cè, dè*.

Enfin le *t* final rend toujours ouvert l'e qui le précède : *archet, discret, secret, ballet*, etc.; prononcez : *archè, discrè, secrè, ballè*, à l'exception toutefois de la conjonction *et*, qui se prononce toujours é avec un e fermé, sans doute pour la distinguer plus facilement de la troisième personne *il est*.

Nous disions tout à l'heure qu'au lieu d'employer un accent circonflexe on marquait autrefois l'e ouvert par un s qu'on ne prononçait point. Dumarsais ne partage point cette opinion dans l'*Encyclopédie*. Nous croyons qu'il sera curieux de reproduire son sentiment à ce sujet. Voici comment il s'exprime : « On dit qu'anciennement les voyelles longues étaient suivies d's muettes qui en marquaient la longueur. Cette observation n'est pas exacte. Au midi de la France, toutes ces s se prononcent encore, même celle du verbe *est*, ce qui fait voir qu'elles n'ont été écrites que parce qu'elles étaient prononcées. L'orthographe a suivi d'abord fort exactement sa première destination. On écrivait une s parce qu'on prononçait une s. On prononce encore cette s en plusieurs mots qui ont la même racine que ceux où elle ne se prononce plus : *festin*, de *fête*; *bastille* et *bastide*, de *bâtis*; *escalade*, d'*échelle*; *bastonnade*, de *bâton*; *escapade*, de *s'échapper*. Dans le midi, on prononce l's de *Pasques*, et à Paris, quoiqu'on dise *Pâques*, on dit *pascal, pasquin, pasquinade*. Nous avons une espèce de chiens qu'on appelait autrefois *espagnols*, à cause de leur origine; nous écrivons aujourd'hui *épagneuls*, sans s, et l'e y est bref. On dit *prestolet, presbytère*, de *prêtre*. L'e est aussi bref en plusieurs mots, quoique suivi de s, comme dans *presque, modeste, terrestre*. Selon l'abbé d'Olivet, il y a aussi plusieurs mots où l'e est bref, quoique l's en ait été retranchée, par exemple : *échelle*. »

Nous croyons néanmoins Dumarsais par trop aventureux et tranchant en cette opinion, et, selon nous, il n'a pas embrassé la question à son véritable point de vue. Il ne suffit point d'apporter quelques exemples; ce qui importe avant tout, c'est de savoir si ces exemples forment la règle ou l'exception.

Quant à l'e moyen ou demi-ouvert, rien n'en peut indiquer la prononciation d'une façon précise; c'est une lacune laissée dans l'écriture entre les deux sons é, è. M. P. Didot imagina, sans succès pour cette nouvelle espèce d'e, un nouvel accent qu'il nomma moyen. C'était un accent vertical tenant le milieu entre l'accent grave, qui incline à droite, et l'accent aigu, qui penche vers la gauche. Il le fit servir à l'accentuation des mots *règne, règle, fièvre, liége*, etc. Mais cette innovation convient plutôt à l'imprimerie qu'à l'écriture.

L'e dont nous parlons est médium ou mitoyen entre l'e ouvert et l'e fermé, ayant un son plus plein que l'e fermé et moins ouvert que l'e grave ou proprement ouvert.

Dans tous les mots dérivés d'autres mots dont la pénultième est un e ouvert appuyé sur une syllabe sourde, l'e est moyennement ouvert toutes les fois qu'il est suivi des sons *a, au, eu, ou, on, an*, ou de la terminaison *ai* des imparfaits et des conditionnels des verbes. Ex.: *correcteur, correction, directeur, direction, blasphémateur, blasphématoire, célébrant, collection, catéchuménat, élévation, fiévreux, ténébreux, tiédeur, moyennant, excellent, nous excellons, nous excellâmes, vous excellâtes, professeur, profession, nous professons, nous possédons, nous possédions, nous protestons, protestant, protestantisme, protestation, révélation, systématique, étant, mettant, séquestration, j'étais, tu étais, il était, ils étaient, je mettais, tu mettais, il mettait, je mettrais*, etc.

Dans tous les mots qui n'offrent pas une pareille dérivation, l'e est toujours fermé : *préparation, séparément, complément, par conséquent*, etc.

L'e est encore moyennement ouvert toutes les fois qu'il marche devant les terminaisons *sion, tion, seur* : *succession, digestion, concession, accesseur, confesseur*, etc., et toutes les fois qu'il est suivi de la lettre *r* : *préférer, vous préférez, je verrai, vous verrez, acquérir, terrible, serrure, vertu, ergo*, etc. Il n'y a d'exception que pour la syllabe *dé* placée au commencement des mots : *déraciner, déraisonner, déranger, dérégler, dérider, dérouter, dérogation, dérision, dérivation, déraison*, etc.

— II. *E fermé*. C'est la plus douce de toutes les voyelles. Le son qu'il exprime est faible et peu volumineux. C'est un son spécial, connu de tout le monde, et que nous ne pouvons traduire par aucune analogie. Pour le prononcer, il faut ouvrir un peu moins la bouche que pour la voyelle é, mais l'ouverture n'en a pas moins lieu, comme nous l'avons déjà remarqué; aussi le nom d'e fermé qu'on lui donne ne paraît-il pas très-exact.

L'e fermé est le plus souvent marqué d'un accent aigu : *bonté, vérité, fermeté, mérité, détourné, ténébreux*, etc.

L'é fermé joue un grand rôle dans notre vocabulaire; aussi n'est-il point rare de le trouver répété jusqu'à trois fois de suite en un même mot : *décédé, décrété, répété, végété, délégué, célébré*, etc.

On l'appelle encore e masculin, parce que, entre autres usages, il sert à marquer le masculin des participes passés des verbes en *er* : *aimé, habillé, charmé*, etc.

L'e initial, accentué ou non, est presque toujours fermé : *écrevisse, échevin, exemption, égal, état, égalité, éminence*, etc.

De cette règle il faut excepter : 1° les dissyllabes dont la deuxième syllabe est muette, comme *ère, Eve, être*, etc.; 2° les mots ou l'e est immédiatement suivi de la lettre r, comme *ergo, errer, ermite*, etc.; 3° le mot *eau*, qui prend un e nul ou muet; 4° tous les mots dans lesquels e initial est immédiatement suivi d'une consonne redoublée ou de deux consonnes articulées séparément, comme *espérance, estime, esprit*.

L'e final, au contraire, n'est fermé que lorsqu'il est marqué d'un accent aigu : *bonté, beauté, santé, vérité, Aglaé, Gelboé*, etc.

L'e est également fermé, bien qu'il ne soit pas marqué de l'accent, toutes les fois qu'il précède une consonne finale non articulée autre que s et t : *berger, familier, étranger, venez, clef* (qu'on écrit plus ordinairement *clé*), *pied, léger, verger, templier, millier, soulier, nez*, etc. Prononcez *bergé, familié, étrangé, vené*, etc.; excepté dans *cep de vigne* et *chef-d'œuvre*. Dans ce dernier mot, l'e est moyennement ouvert et se prononce *chê-d'œuvre*, pour conserver le plus possible à l'e le son ouvert qu'il a dans *chef*.

É, considéré comme son final des noms féminins dont la dernière syllabe ne commence pas par un *t*, se rend par *ée*. Ex.: *aiguillée, allée, bourrée, épopée, haquenée, odyssée*, etc. Il faut excepter *amitié, inimitié, moitié, pitié, clef* (que plusieurs écrivent *clé*), *psyché, sévigné* (coiffure).

— III. *E muet*. On le nomme ainsi relativement aux autres e, car il n'a pas comme eux un son fort distinct et marqué; c'est, au contraire, une voyelle sourde qui ne sonne presque pas et n'est même, dans certaines circonstances, qu'un signe orthographique sans valeur aucune pour la prononciation.

C'est une des lettres qui font la physionomie particulière et l'originalité de notre langue. Etienne Pasquier le remarquait au XVIe siècle et donnait cette particularité comme un vieux reste de l'estoc gaulois. « Notre e muet, écrivait au XVIIe siècle l'abbé de Dangeau, contribue beaucoup à cette infinie variété de sons et de terminaisons qui fait une des beautés de notre langue. » — « C'est la seule voyelle douce que possèdent les Français, » a dit Castil-Blaze; et Rivarol : « L'e muet, semblable à la dernière vibration des corps sonores, donne à la langue française une harmonie légère qui n'appartient qu'à elle. »

Voltaire écrivait plus tard, et avec non moins de raison, à un Italien : « Vous nous reprochez nos e muets comme un son triste et sourd qui expire dans notre bouche; mais c'est précisément dans ces e muets que consiste la grande harmonie de notre prose et de nos vers. *Empire, couronne, diadème, flamme, tendresse, victoire*, toutes ces désinences heureuses laissent dans l'oreille un son qui subsiste encore après le mot prononcé, comme un clavecin qui résonne encore quand les doigts ne frappent plus les touches. »

Signe écrit d'un son qui existe à peine dans notre prononciation, de la plus faible vocalisation sur laquelle puisse s'appuyer une consonnante, et qui se retrouve dans les idiomes les plus antiques aussi bien que dans les langues modernes, l'e muet n'a pas plus un son identique et invariable que les autres vocales représentées par la même lettre; car si on l'entend peu à la fin des mots *âme, cime, dame, rhume*, il ne s'entend pas de la même façon dans *demander, mener*, etc., et il ne s'entend pas du tout dans *joie, proie, j'avouerai*, etc.

Cette semi-voyelle a été comparée au son faible que l'on entend après le son fort et éclatant produit par le marteau quand il frappe un corps solide. Elle n'est d'ailleurs autre chose que la suite de l'air sonore modifié par les organes de la parole pour faire entendre les consonnes. Quoi qu'il en soit, et nous ne craignons pas de le dire avec les écrivains que nous citions tout à l'heure, elle est une des principales causes de la douceur de notre langue et une de ses plus délicieuses harmonies. Elle modifie toujours avec bonheur les voyelles qu'elle accompagne; elle adoucit la prononciation de certaines consonnes, et donne parfois d'agréables désinences à des sons qui sans elle seraient secs et durs. C'est donc bien à tort que cette vocale a été souvent l'objet de reproches outrés, qu'on lui eût épargnés si l'on avait mieux compris la mélodie de la langue et le système de notre versification, dont elle forme presque à elle seule tout le rhythme et la cadence.

Dans *nous aimerions, vous aimeriez, chapelier*, l'e est moins muet que dans *nous aimerons, vous aimerez, chapelet*. Dans *faiblement, tendrement*, l'e est également moins muet que dans *balancement, accroissement*.

L'e muet est dans notre langue ce qu'est en hébreu le point voyelle qu'on appelle *scheva*. C'est l'e très-obscur que dans toutes les langues on est obligé de sous-entendre quand on veut prononcer deux consonnes de suite dans la même syllabe, surtout si ces deux consonnes sont un peu fortes à articuler. La seule différence entre les autres nations et nous, c'est que nous écrivons cet e, que les autres indiquent bien plus rarement; mais la prononciation est à peu près la même. Ainsi, en écrivant *pelouse, éperon*, nous prononçons, comme on prononcerait ailleurs, *p'louse, ép'ron*.

L'e muet est complétement nul lorsqu'il suit immédiatement une autre voyelle dans un même mot : *tortue, jolie, joie, proie, assemblée, je prierai, j'essayerai, je m'évertuerai*; prononcez *tortû, joli, assemblé, je prîrai, j'essaîrai, je m'évertûrai*. Parfois cependant il indique que la voyelle précédente doit être longue : *joue, enjouement*, prononcez *joû, enjoûment*.

Dans ce dernier cas, il sert aussi à marquer la racine, l'étymologie. Au reste, cet e est si insensible dans la prononciation qu'il n'est même point compté dans les vers. Ainsi *prierons* ne fait que deux syllabes dans ce vers de Racine :

Et nous le prierons tous de nous servir de père;

mais, dans ce cas, on doit, pour sauvegarder les règles de la prosodie, remplacer *ie* par *î*.

L'e est encore nul toutes les fois qu'il précède la diphthongue *au* et qu'il est sans accent : *eau, chapeau, drapeau, arbrisseau, berceau, beau, vermisseau, coteau, bandeau, troupeau, rouleau*; prononcez *au, chapau, drapau, arbrissau*, etc. Le *x* du pluriel ne modifie pas la prononciation.

L'e est muet dans les dernières syllabes de la troisième personne du pluriel des verbes, bien qu'il soit suivi de *nt*, qu'on prononçait autrefois et que les vieillards prononcent encore dans certaines provinces. Ces deux lettres supplémentaires viennent de la troisième personne du pluriel des verbes latins : *amant*, ils aiment. Cet e muet, selon Dumarsais, serait plus long et plus sensible qu'il ne l'est au singulier; mais cette opinion est fort contestable.

L'e muet porte encore le nom d'e féminin, soit parce qu'il indique le féminin dans les terminaisons des adjectifs et des participes, *saint, sainte, bon, bonne, aimé, aimée*, soit parce qu'à la fin des vers il forme la rime qui porte en prosodie le nom de rime féminine; mais peut-être serait-il plus juste d'admettre que la rime féminine tire précisément son nom de l'e féminin.

Nous arrivons à l'e que l'on appelle faible ou demi-muet. Cet e a le son affaibli de la fausse diphthongue *eu* dans les mots *heure, malheur, bonheur, cœur, sœur, peur*. L'e muet prend en effet un son analogue à celui de cette diphthongue lorsqu'il est placé après *bl, br, cl, cr, dr, fl, fr, gl, gr, pl, pr, tr, vr*, comme dans *bretelle, âpreté, souffleter, diablerie, Bretagne, Grenoble, Grenade, grelotter, premier*, et surtout dans les monosyllabes, tels que *le, me, te, se, de, que*; prononcez : *leu, meu, teu, seu, deu, queu*. (C'est aussi le son qu'on donne à l'e muet dans le chant lorsqu'il est le support d'une note.) Toutefois, si le monosyllabe prend un s comme signe du pluriel, l'e cesse d'être muet et devient ouvert. Ex.: *les*, prononcez *lè*.

Autrefois, lorsque, dans les monosyllabes, cet e se trouvait suivi d'un s et que le mot suivant commençait par une voyelle ou, ce qui est la même chose, par un h doux, ou muet, le bel usage avait introduit une règle particulière, c'était de couler dans la conversation sur cet e, qui devenait tout à fait muet. Ainsi *les âmes, les honneurs, les hommes, les amours*, tout cela se prononçait comme s'il y avait *l'z âmes, l'z honneurs, l'z hommes, l'z amours*. Dans le discours public cependant on prononçait tout et on appuyait sur *es* comme s'il y avait *ais, lais* âmes, *lais* hommes, *lais* honneurs, *lais* amours. Aujourd'hui, dans la conversation comme dans le discours public, on prononce toujours cet e ainsi qu'un e ouvert.

L'e muet s'élide, et par conséquent devient nul à la fin d'un mot, lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou un h muet et qu'il n'y a pas de repos entre les deux mots. Ex. : *il mangE avidement; il neigE à flots; c'est un hommE étrange; c'est un habilE ouvrier; c'est une femmE honnête*; prononcez : *il manjavidement; il neijàflots; c'est un hommétrange; c'est un habilouvrier; c'est une femmhonnête*.

De cette règle on doit nécessairement excepter le pronom *le*, toutes les fois que l'e n'est pas remplacé par une apostrophe, car c'est un e faible et non pas un e véritablement muet. Ainsi, *prenez-le avec vous* ne doit point se prononcer *prenez-l' avec vous*. Que si l'on trouve des exemples contraires en vers, ils blessent la grammaire et les lois du langage, et il faut bien se garder de les imiter.

L'e euphonique est une sorte d'e muet complétement nul dans la prononciation. Il n'a d'autre fonction que d'adoucir le *g* et de lui conserver le son doux de la lettre *j* devant les voyelles *a* et *o* : *je mangeai, tu partageas, il outragea, nous vengeons, geai, pigeon, geôle, geôlier*, etc.; prononcez : *je manjai, tu partajas, il outraja, nous venjons, jai, pijon, jôle, jôlier*.

On employait de même autrefois l'e euphonique après le ç, pour conserver à cette lettre le son de s dur, devant les voyelles a, o, u. Ainsi on écrivait : *il commencea, maceon, j'ai receu*. La cédille le supplée aujourd'hui dans ce cas.

E, en combinaison avec d'autres voyelles, prend les sons que nous allons énumérer :

Ea, eo. L'e accentué, lorsqu'il est immédiatement suivi d'une voyelle, est toujours fermé, comme dans *géant, créer, déesse, théâtre, réunion, Panthéon, réaction, créole, caméléon*, etc. Mais lorsqu'il est sans accent, il est généralement muet devant une voyelle : *peau, sceau, il mangea, pigeon*, etc.

Ei est ouvert dans *réveil, peigne, appareil, soleil, abeille, reine, veine, vermeille, oreille, oseille, seize, neige, groseille, enseigne, seigle, Corneille*, etc. Il est moyen dans *seigneur, neigeux, tu enseignas, il enseigna, nous enseignons, nous feignons, je peignais*, etc. Il est fermé au contraire dans *treillis, heiduque*, etc.

Ey prend le son moyen dans *bey, dey, Hervey, Ney, Volney, Stanley*, etc. Il a la valeur de l'e muet dans *Talleyrand*, qu'on prononce généralement *Tal'ran*. La lettre e ne se fait également pas entendre dans les noms propres, *Staël, Ruysdaël, Maëstricht*, etc.

EE. *Ee* sans accent est généralement d'origine anglaise et se prononce *i*, comme dans cette langue. Ainsi *spleen* se prononce *splinn*. De même *Fleetwood, Freeman, Greenwich* se lisent *Flitwoud, Frimann, Grinwitche*.

Beethoven se prononce *Béthovène*.

Em, en. La lettre e entre souvent comme signe dans l'expression graphique des voyelles nasales. Le plus souvent elle a pris la place de l'a et se prononce *an*; d'autres fois elle a le son de *in*. Elle prend donc deux nasalités.

Le signe *em, en* se prononce *an* lorsqu'il est suivi d'une consonne : *embonpoint, embaumer, empire, doucement, prendre, reprendre, dépendre, fendre, enrichir, sens, talent, lent, expédient, inconvénient, prudent, éloquent*, etc. Lisez *anbonpoint, ambaumer, ampire, doucemant*, etc. Excepté *agenda, spencer, Amiens, appendice*, et d'ailleurs la plupart des mots étrangers, tels que *Nuremberg, Memphis, Sempronius, Benjamin, Penthièvre, Mentor, compendium, retentum, pensum, effendi, Appenzell, Bender, Bengale, Camoëns, Cavendish, Marienbourg, Oxenstiern, Puffendorf, Rubens*, etc., où il se prononce *ein* ou *in* : *aginda, spincer*, etc.

Il a également le son de *ein* lorsqu'il n'est pas suivi d'une consonne autre que la lettre *s*, marque du pluriel. Exemples : *chien, doyen, examen, bien, Européen, Nazaréen, Athénien, Achéen, Enghien*, etc.; prononcez : *chiain, doyain, examain, biain, Européain, Nazaréain, Athéniain, Achéain, Enghiain*.

Toutefois, dans la terminaison *men*, la lettre *n* s'articule : *amen, dictamen, hymen, gramen*, etc.; lisez : *amènn, dictamènn, hymènn, gramenn*. *Eden* se dit aussi *Edènn*, mais *examen* se dit *examein*.

Quelquefois aussi le monosyllabe *en* se prononce *an* : *j'EN veux, il est EN route*; prononcez : *j'AN veux, il est AN route*.

La particule *en* garde le même son quand elle est en composition avec d'autres mots : ENivrer, ENnui, ENhardir, ENnoblir, ENharnacher, ENharmonique se prononcent AN-ivrer, AN-nui, AN-hardir, AN-noblir, AN-harnacher, AN-narmonique.

Hennir, hennissement, henni, solennel et leurs dérivés changent l'e en *a* doux. Il faut donc lire HA-nir, HA-nissement, HA-ni, solAnel.

Dans les mots *Caen, Ecouen, Rouen, en* se prononce aussi *an, Can, Ecouan, Rouan*.

En a encore la nasalité de *ein* dans les divers temps des verbes *tenir* et *venir*, aussi bien que de leurs dérivés : *je tiens, je tiendrai, il vient, nous viendrions*; lisez : *je tieins, e vieindrai, il vieint, nous vieindrons*.

En suivi de la lettre *n* perd sa nasalité; l'e se prononce ouvert : *ennemi, qu'il vienne, que je tienne*, se prononcent *ènemi, qu'il viène, que je tiène*. Il faut excepter toutefois *ennui* et *ennoblir*, dont nous avons donné la prononciation tout à l'heure.

En se prononce encore *ène*, avec un e ouvert, dans *Covent-Garden, Coventry, Culloden, Dryden, Lutzen, Bautzen, Yémen, Kraken* ou *Krosen, Hayden* ou *Hayd'n, Groenland*.

Rouennerie se prononce *rouanerie*.

Eu, œu. Dans la plupart des cas, *eu* a un son propre et particulier qui est celui d'une véritable voyelle. Bien que figurée dans deux lettres, cette voyelle est simple néanmoins. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, c'est le son fort correspondant à l'e faible ou demi-muet, tel qu'il existe dans *heureux*.

Cette voyelle dérivée prend deux inflexions différentes.

Elle est forte ou grave : 1° au commencement des mots : *eucharistie, euphonie, eucologe, eupatoire, Euménides, euphorbe, eudiste*, etc.; 2° dans les monosyllabes ou à la fin des mots : *eux, je veux, creux, gracieux, harmonieux, mélodieux, lieu, adieu, il pleut, périlleux, lieue, queue, bleu, cheveu, neveu, malheureux, je meus, monsieur, dieux, cieux, deux, vœu, nœud*, etc., qu'on prononce *eû, veû, creû*, etc; 3° devant *tr* : *feutre, calfeutrer, pleutre, neutre, neutraliser, neutralité*, etc.; 4° devant *x* ou *s* ayant le son du *z*, comme dans *gracieuse, deuxième, deuxièmement, creuse, creuser, macreuse, gracieusement, yeux*, etc.

Eû marqué de l'accent circonflexe est également grave : *Jeûne, jeûner, jeûneur, jeûneuse*, etc.

Il l'est aussi dans *jeudi, meule, veule, beugler, rajeunir, rajeunissement, bleuir, feudiste, feudataire, Deutéronome*.

Eu a une intonation douce : 1° lorsqu'il est placé devant *r* : *peur, malheur, heure, cœur, sœur, demeure, sieur, seigneur, seigneurie, Europe, fleur, fleuron*, etc.; 2° devant toute consonne finale articulée : *tilleul, filleul, deuil, œuf, bœuf, neuf, veuf*; 3° devant toute syllabe finale sourde : *œuvre, couleuvre, jeune, meute, preuve, fleuve, ils veulent, que je veuille, aveugle*, etc., et les dérivés de ces mots : *jeunesse, veuvage, neuvième, désœuvrement, peuples, peuplade, aveuglement*, etc.

Eu prend le son de la lettre *u* ordinaire dans les divers temps du verbe *avoir* où il se rencontre : *j'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent, j'ai eu, j'avais eu, que j'eusse, qu'il eût, que j'eusse eu*, etc.; prononcez : *j'U, tu U, nous Umes, ils Urent, j'ai U*, etc. Il se prononce en général de la même façon lorsqu'il suit la lettre *g* et forme une syllabe avec elle sans le secours d'aucune autre lettre : *gageure, vergeure, mangeure*; prononcez *gajure, verjure*, etc. Le peuple prononce de même les mots *Eugène* et *Eugénie* : *Ugène, Ugénie*.

E PRÉFIXE. L'e est aussi en français un préfixe ou particule initiale, correspondant au latin *e* ou *ex*, de. De même que *de, dé* ou *dés*, cet e préfixe ajoute au mot qu'il sert à former une idée d'extraction, de sortie ou même de suppression. *Ecosser*, faire sortir de la cosse; *érafler*, faire sortir, ôter la rafle; *écheniller*, faire sortir, ôter les chenilles; *édenté, énerver*. L'e préfixe se change en *ef* devant un *f* : *efféminer, effectuer*; en *es* devant *s* : *essouffler*; en *ec* ou *ex* dans certains mots tirés du grec : *ecbase, ecclésiastique*.

Ses autres variétés sont *es* et *ex*, comme dans *escompter, exhumer*.

Il nous reste à parler des diverses valeurs de la lettre e employée comme signe ou symbole, ou tout simplement comme abréviation.

La lettre *E* qu'on voit sur nos anciennes pièces de monnaie désigne particulièrement celles qu'on frappait dans la ville de Tours.

Dans les calendriers ou les tables de chronologie liturgique, e est la cinquième des sept lettres qu'on nomme *dominicales*. C'est aussi la cinquième *nundinale*.

Comme signe abréviatif, la lettre *E* marque l'est ou l'orient sur la boussole aussi bien que sur les cartes géographiques, les cartes marines et les livres de voyage : *Le vent soufflait E.-S.-E., N.-E.*; lisez : *Le vent soufflait est-sud-est, nord-est*.

E, dans les lettres, épîtres dédicatoires, journaux, gazettes, et généralement dans les livres d'histoire moderne, s'emploie souvent par abréviation pour *Excellence* ou *Eminence* : *S. E. le ministre de l'instruction publique; S. E. le cardinal Gousset; J'ai l'honneur de proposer à V. E.*, etc.; lisez : *Son Excellence le ministre de l'instruction publique; Son Eminence le cardinal Gousset; J'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence*.

Comme signe numérique, *E* marque le cinquième rang dans une série d'objets marquée des lettres de l'alphabet : *Le casier E, le rayon E*.

— En musique, Dans la notation boétienne et la notation grégorienne, la lettre *E* représente le cinquième degré de l'échelle musicale, correspondant au *mi*. Dans celle-ci, l'*E* majuscule indique le *mi* grave, tandis que le *mi* de l'octave supérieure est désigné par l'e minuscule. Dans l'alphabet de Romanus relatif aux ornements du chant, l'*E* signifiait *Equalis*, unisson. Il en était de même dans la notation d'Hermann Contract. Enfin, c'est par la lettre *E* qu'on désigne la finale du troisième et du quatrième ton du plain-chant.

— En chimie, *E* désigne l'éthérine.

— GRAMMAIRE COMPARÉE. Maintenant que nous avons étudié le rôle et la valeur de l'*E* dans notre langue, il nous reste à l'étudier dans les idiomes des principales familles.

Langues sémitiques. Occupons-nous d'abord du groupe des langues sémitiques (phénicien, hébreu, chaldaïque, arabe, etc.).

Les Sémites n'avaient point de voyelles dans leur alphabet, du moins de voyelles nettes et véritablement distinctes; ils n'avaient que des consonnes et des aspirations plus ou moins fortes, également indifférentes à prendre toute espèce de son voyelle. C'est à ces aspirations que les Grecs ont plus tard emprunté la forme de leur voyelle.

L'aspiration qu'ils ont fait correspondre à la voyelle *E*, le *He*, était la marque du féminin et jouait un grand rôle dans la composition des verbes. C'était la cinquième lettre de l'alphabet sémitique.

Dans le système de lecture fixé plus tard pour l'hébreu par les Massorètes, système qui remplace par des points les voyelles dont les signes n'existent point dans l'alphabet sémitique, on retrouve nos différentes sortes d'e français. Notre e ouvert y est rendu par le *tzere*, notre e fermé par le *segol*, et dans les *schevas*, qui répondent à nos e muets, on distingue le *scheva mobile*, qui a le son de notre e, faible (eu), et le *scheva quiescens*, qui est exactement notre e muet proprement dit.

Langues indo-européennes. — *Sanscrit*. Comme toutes les langues primitives, le sanscrit, le plus riche et le plus antique idiome de cette famille, n'a point connu l'e bref. Si le son dont il s'agit a été en usage au temps où le sanscrit était une langue vivante, il faut au moins admettre qu'il n'est sorti de l'*a* bref qu'à une époque où l'écriture était déjà fixée. En effet, un alphabet qui représente les plus légères dégradations du son n'aurait pas manqué d'exprimer la différence entre ä, ë, ö, si elle avait existé. Suivant M. Grotefend, le savant philologue d'outre-Rhin, la lettre e n'est pas une des voyelles fondamentales, mais un son de formation secondaire, servant à remplir l'intervalle que laissent entre elles les valeurs principales et primitives *a* et *i*. C'est pour cette raison que le son *e* serait moins propre aux langues primitives qu'aux langues dérivées. L'illustre savant en donne pour preuve ce fait, que l'*a* sanscrit s'est transformé en *e* dans une foule de mots grecs et latins, tels que AYAUX, *egô, ego*, je; ASTI, *esti, est*, est; SAPTAN, *epta, septem*, sept; DASAN, *deka, decem*, dix. Du reste, dans le corps même de la conjugaison latine, on remarque souvent ce passage de l'a à l'e, comme dans *egi* et *feci*, parfaits de *ago* et *facio*.

Si les Indous n'ont point la voyelle brève ĕ, ils ont l'ê long. C'est la onzième lettre de leur alphabet et leur première lettre double ou diphthongue, *deviyoni*, équivalente à *ai*. Elle répond le plus souvent à l'ê long des langues anciennes, mais quelquefois aussi à l'e bref. Dans son développement elle devient æ, et peut dès lors être représentée par une diphthongue dans les autres langues.

L'ê sanscrit provient de la fusion des sons simples, *a* bref et *i* ou *î* conséquent, faisant ensemble *ai = e*. Dans cette combinaison on n'entend ni l'un ni l'autre des éléments réunis, mais un son nouveau qui est le résultat de leur union; la diphthongue française *ai* est un exemple d'une fusion de ce genre.

M. Bopp ne croit pas que la diphthongue sanscrite, que l'on prononce ê aujourd'hui, ait déjà eu, avant la séparation des idiomes, une prononciation ne laissant entendre ni l'*a* ni l'*i*; il est très-probable en effet qu'on entendait les deux éléments de la diphthongue et qu'on prononçait *aï*. Si la diphthongue avait déjà été prononcée ê dans la première période de la langue, on ne comprendrait pas comment le son *i*, qui aurait été en quelque sorte enfoui dans la diphthongue, serait revenu à la vie après la séparation des idiomes dans des branches isolées de la souche indo-européenne; nous trouvons en grec l'ê sous la forme de *aï, eï, oï*; la même diphthongue se montre en zend comme *ai* ou *ôi*, ou comme ê; en lithuanien comme *ai* ou ê; en lette comme *ai*, ê ou *ee*; en latin comme *ae*, venant immédiatement de *ai*, ou comme ê. Si au contraire la diphthongue avait encore, avant la séparation des idiomes, sa véritable prononciation, on s'explique aisément que chacun des idiomes dérivés ait pu fondre en ê l'*ai* qu'il tenait de la langue mère, soit qu'il fît de cette fusion une règle constante, soit qu'il ne l'accomplît que partiellement; et comme rien n'est plus naturel que cette fusion de l'*ai* en ê, beaucoup de langues dérivées ont dû se rencontrer en l'opérant. Le sanscrit, suivant la prononciation venue jusqu'à nous, change toujours en ê la diphthongue *ai* suivie d'une consonne, tandis que le grec suit une voie opposée et représente la diphthongue sanscrite par *ai, ei* ou *oi*. L'ancien perse confirme cette opinion, car il représente toujours la diphthongue sanscrite ê par *ai*. Cette diphthongue est figurée dans l'écriture cunéiforme à l'intérieur et à la fin des mots d'une façon particulière, que Rawlinson a reconnue avec beaucoup de pénétration; à côté de l'*a* contenu dans la consonne précédente on place un *i*. Mais quand l'*i* ou la diphthongue qui se termine par cette voyelle est à la fin d'un mot, on y joint, suivant une règle phonique propre à l'ancien perse, la semi-voyelle correspondante, c'est-à-dire *y*; exemple : *astiy*, il est, en sanscrit *asti*; *maiy*, de moi, à moi, en sanscrit *mê*. Après *h* qui représente le *s* sanscrit, il y a, au lieu d'un *iy*, un simple *y*; exemple : *ahy*, tu es, en sanscrit *asi*. Bien que la langue zende soit unie au sanscrit par les liens les plus étroits, son alphabet comprend cependant la voyelle *e*. Cet ĕ, qui est très-bref, représente l'ă bref sanscrit, concurrent à la propre voyelle *a* du zend. Rask le compare à l'œ bref danois, à l'*a* bref allemand de *hande* ou à l'è français dans *après*.

Gothique. Le son de l'e bref, qui est une altération de l'*a*, manque en gothique comme en sanscrit.

La voyelle longue ê remplace quelquefois en gothique, mais rarement, l'â long primitif du sanscrit. On peut regarder cette voyelle comme appartenant en propre, entre toutes les langues germaniques, au gothique, de sorte que celui-ci est sous ce rapport à l'égard du reste de la famille ce que l'ionien est à l'égard des autres dialectes grecs. Il n'y a que le vieux frison qui, dans la plupart des cas, ait également l'ê gothique. On a toutefois, en vieux haut allemand, quelques exemples de ê tenant la place d'un â primitif.

Slave. Dans l'alphabet slave, aussi bien qu'en zend et en grec, l'ancien *a* sanscrit est le plus souvent représenté par *e* ou par *o*, qui sont toujours brefs. Comme en grec, *e* et *o* alternent entre eux à l'intérieur des racines, et de même que nous avons, par exemple, les formes grecques *logos* et *legô*, nous trouvons en ancien slave *vosu*, voiture, et *vesun*, je transporte. L'e est considéré comme moins pesant que l'o, et c'est pour cela que cette dernière voyelle s'affaiblit souvent en la première; ainsi encore on a en ancien slave le vocatif *rabe*, esclave, venant du thème *rabo, rabu, servus*, de même qu'il y a en grec, à côté du thème *logos*, le vocatif *logé* (*g* dur).

A la diphthongue sanscrite ê, venue de *ai*, correspond généralement, en ancien slave, un signe que nous transcrivons de même ê. Comparez, par exemple, *vêmi*, je sais, avec le sanscrit *vêdmi*; *pêna*, écume, avec le sanscrit *pêna-s*; *svêtu*, lumière, avec le thème *svêta*, blanc, primitivement, brillant.

Grec. Nous arrivons enfin aux langues dites classiques, dont la connaissance et l'usage sont tellement répandus que ces quelques réflexions seront facilement comprises de tous nos lecteurs.

De même que le zend et le slave, l'alphabet grec a l'e bref et l'ê long, et, par une égale similitude, les anciens Grecs, s'étant aperçus qu'en certaines syllabes de leurs mots l'e était moins long et peut-être aussi moins ouvert qu'il ne l'était en d'autres syllabes, trouvèrent à propos de marquer, par des signes particuliers, cette différence qui était si sensible dans la prononciation et que nous sommes obligés d'indiquer par des accents dans notre langue. Ils donnèrent donc à leurs deux sortes d'e deux figures différentes. La lettre qui désignait l'e bref, E, était appelée par eux *epsilon* (*e* psilon), c'est-à-dire *e* court, petit *e*, et celle qui marquait l'ê long, H, portait le nom d'*êta*.

Ce nom d'*êta* vient de *heth*, mot qui désigne le signe de la plus forte aspiration chez les Hébreux. D'ailleurs l'êta, comme on le voit dans la *Méthode* de Port-Royal, marquait autrefois l'aspiration en grec, aussi bien que l'*h* en latin et en français. Les Grecs, en effet, écrivaient d'abord deux *e* de suite (*ee*) quand l'e était long et ouvert; c'est ainsi que nos pères écrivaient *aage* par deux *a* pour faire connaître que l'*a* est long en ce mot.

Ces deux lettres, tournées l'une vers l'autre, EƎ, ayant presque la figure de l'H ou de l'êta venu du *heth* hébreu, Simonide a donné à l'e long le signe de l'aspiration.

L'*a* primitif du sanscrit est le plus souvent représenté en grec par un *e* ou un *o* (*epsilon* ou *omicron*), plus rarement par l'*a* (alpha). Aussi, comme nous l'avons déjà fait observer à propos du slave, ces deux voyelles alternent-elles fort souvent entre elles.

Le grec substitue également plus volontiers à l'â long du sanscrit un ê ou un ô (*êta* ou *oméga*) qu'un â long. Ainsi *dadâmi*, je place, est devenu en grec *tithêmi*, tandis que *dadâmi*, je donne, a fait *didômi*; de même la terminaison du duel sanscrit *tâm* est représentée par *tên* et par *tôn*, ce dernier à l'impératif seulement. Le dialecte dorien a néanmoins conservé l'â long en des cas où le dialecte ordinaire emploie l'êta.

Jamais l'êta ne remplace la diphthongue indienne ê, formée par la combinaison d'un *i* avec un *a* antécédent. Pour cette diphthongue il y a en grec, soit *eï*, soit *oï*, soit *aï* (*a* sanscrit étant représenté par alpha, epsilon ou omicron). Exemple : sanscrit *êmi*, je vais, grec *eimi*. Il peut arriver que, par la suppression du dernier élément de la diphthongue, c'est-à-dire de l'*i*, un ê sanscrit soit représenté en grec par un alpha, un epsilon ou un omicron. En voici un exemple pour l'epsilon sanscrit : *êkateras*, un des deux, grec *ekateros*.

D'un autre côté, l'êta a été fort souvent employé là où, avant son adoption, l'on ne mettait qu'un seul *epsilon*. C'est ainsi que, suivant le témoignage de Platon, témoignage que nous trouvons dans le *Cratyle*, le mot *êmera*, jour (avec un êta), s'écrivait primitivement *emera* (avec un epsilon).

Du reste, il existe encore des monuments graphiques antérieurs à l'introduction de l'êta dans l'alphabet grec. On a cité comme tel une colonne qui existait autrefois sur la voie Appia, d'où elle fut transportée par les soins des Farnèse et qui se voit aujourd'hui dans le musée de Naples. On lit en effet, dans l'inscription tracée sur cette colonne : *Demetros kores* pour *Dêmêtros korês*.

On pourrait citer avec plus de certitude la lame d'airain trouvée à Olympie en 1813, et sur laquelle est gravé le texte d'un traité entre les Eléens et les habitants d'Héra, en Arcadie, traité dont on a fixé la date à ou vers la Ve olympiade, c'est-à-dire à la moitié du Xe siècle avant notre ère. Sur cette lame, le nom du dernier des deux peuples contractants est écrit *Ereaioi* pour *Êreaioi* (avec un êta), et l'on y trouve en outre *kadalEmenôi* pour *kaddalÊmenô* (*i*), ou *katadêloumenô* (*i*).

Souvent d'ailleurs, au commencement des mots, l'*epsilon* était redoublé dans les dialectes et particulièrement dans les mots poétiques, tels que *eedna, eergon, eelpôn, eeïkoci, eeïpe, eeïs*, et il est tout naturel de conclure que ce redoublement de l'epsilon amenait parfois sa transformation en êta.

Les anciens ont aussi appelé l'epsilon *eï*, mais en vers seulement, comme dans le sommaire du Ve chant de l'*Iliade* :

Εἰ βάλλει Κυθήρειαν Ἀρηά τε Τυδέος υἱός.

Cet *i* du reste était plutôt ajouté pour la mesure, afin d'allonger la voyelle brève *e*.

Dans les dialectes, on emploie souvent l'epsilon pour *a*, comme dans *bErEthron, gEmma*,

ersên, tessera, phielê, chlieros, psiethos pour *barathron, gamma, arsên, tessara, phialê, chliaros, psiathos;* de même pour *ei*, comme dans *Alpheos, apodexis, kressôn, medzôn*, au lieu d'*Alpheios, apodeixis, kreissôn, meidzôn*, et dans les infinitifs en *en* remplaçant les formes en *ein;* pour *ê* long dans *essôn* au lieu d'*êsson*, et pour *o*, dans *Apellôn, Berenikê, brentê, ebdemêkonta, pres*, etc., au lieu d'*Apollôn*, etc.

Parfois l'epsilon est mobile au commencement des mots. Ainsi l'on dit *ekeinos* et *keinos*, *eoika* et *oika*, *eortê* et *ortê*, *Exadios* et *Xadios*, *echthes* et *chthes*.

Souvent aussi on l'insère devant un êta ou un omicron, *eêndanon, eêka, adelpheos, keneos*, etc., pour *êndanon, êka, adelphos, kenos*.

Dans les manuscrits, la confusion de l'epsilon avec la diphthongue *ai* est fréquente; de même entre l'epsilon et l'omicron.

Les hellénistes admettent assez généralement que le son de l'epsilon répondait, chez les anciens Grecs, à celui de notre *e* fermé ou plutôt à notre *e* commun, qui n'est ni tout à fait fermé ni tout à fait ouvert.

Quant au sens primitif de l'êta, c'est une question sur laquelle ils sont beaucoup moins d'accord. Le grammairien latin Terentianus Maurus nous dit que le son de l'*e* des Romains se rapprochait beaucoup de celui de l'êta, et en effet nous voyons les noms grecs *Dêmêtrios* et *Thêseos* transcrits à Rome par *Demetrius* et *Theseus*. « L'êta, dit le P. Giraudeau, se prononce comme un *e* long et ouvert ainsi, que nous prononçons l'*e* dans *procès :* non-seulement cette prononciation est l'ancienne, mais elle est encore essentielle pour l'ordre et l'économie de toute la langue grecque. » Les savants écrivains de Port-Royal pensent de leur côté que l'êta représentait un son intermédiaire entre l'*a* et l'*e*, et qu'il répondait par conséquent à notre *e* ouvert. Gérard Vossius, dans son *Traité de l'idolâtrie*, soutient, contrairement aux opinions précédentes, que les Latins identifiaient l'êta des Grecs avec leur propre lettre I, et Louis de Dun, dans ses *Remarques sur la Genèse*, démontre que les Hébreux, et notamment le paraphraste Jonathan, ont constamment représenté l'êta des noms grecs par leur propre *hirek*, qui a, comme on sait, la valeur de notre *i*.

Dans tous les cas, il est certain que cette dernière valeur est celle que les Grecs d'aujourd'hui donnent à l'êta, et que cette prononciation paraît être fort ancienne; mais qu'elle soit sa prononciation primitive, c'est là ce qui nous paraît douteux. La valeur phonétique représentée par cette lettre nous semble avoir évidemment varié. Nous ferons seulement remarquer ici que c'est le son de l'*e* ouvert, et non celui de l'*e* fermé, que les Grecs modernes donnent aujourd'hui à l'epsilon, et que, si l'on admettait pour l'êta des anciens cette dernière valeur, qui tient le milieu entre les sons *e* et *i*, on serait peut-être très-près de la vérité en ce qui touche la prononciation primitive. Comme signe numérique, l'epsilon valait cinq chez les Grecs.

— *Latin.* En latin comme en grec, *e* est l'altération la plus fréquente de l'*a* sanscrit primitif. Quant à l'*ê* latin, il a une double origine. Ou bien il est, comme l'êta grec et l'*ê* gothique, l'altération d'un *a* long, comme dans *sêmi* = grec *êmi*, qui répond au sanscrit et au vieux haut allemand *sâmi;* dans *siês* = grec *eiês* (venant de *eciês*) qui répond au sanscrit *syâs;* dans *rê-s, rê-bus* pour le sanscrit *râs, rabyas*. Ou bien il résulte, comme l'*ê* en sanscrit et en vieux haut allemand, de la contraction d'un *a* et d'un *i*. La langue latine a perdu toutefois la conscience de cette contraction que le sanscrit, le latin et le vieux haut allemand ont opérée d'une façon indépendante; de sorte qu'il faut attribuer en partie au hasard la similitude qui existe, par exemple, entre le latin *stês, stêmus, stêtis*, et le sanscrit *tistês, sistêma, sistêta*, et le vieux haut allemand *stês, stêmês, stêt*. — C'est aussi le hasard qui est cause de la rencontre du latin *lêvir* (pour *laivirus* de *daivirus*), avec le sanscrit *dêvaras*, venant de *daivaras*.

Après *ê*, c'est *æ* que l'on trouve le plus souvent en latin comme contraction de *ae*, surtout dans les formes où la langue a encore conscience de la contraction. On peut citer à ce sujet le mot *quæro* (de *quaiso* et *quaistor*), dans lequel on peut retrouver la racine sanscrite *cêst* (venant de *kaist*), s'efforcer. Comparez le gallois *cais* (*contentio, labor*).

De même qu'en grec l'*a* primitif de la diphthongue sanscrite *ê* = *ai* s'est altéré fréquemment en *o*, de même en latin nous avons *œ* (venant de *oi*), pour *ai;* il est vrai que cette altération est rare. Elle a lieu dans *fœdus* de la racine *fid*, qui, comme la racine grecque correspondante *pith*, signifie ordinairement lier, comme Ernesti l'avait déjà conclu, avec raison, de *peis-ma*. De la racine *fid* devait venir, avec le gouna, *faid*, d'où *fœd* (dans *fœdus*), pour *foid* = *poith* de *pepoitha*.

Quant au son, la voyelle *e* des Latins répondait à la fois, selon Martianus, à l'epsilon et à l'êta des Grecs; au premier, quand on la prononçait brève, comme dans *hoste;* au second, lorsqu'on la prononçait longue, comme dans *die*. Juste-Lipse croit que cette lettre avait, même à Rome, jusqu'à quatre valeurs différentes, selon qu'on la prononçait non-seulement plus ou moins longue, mais aussi plus ou moins courte. Elle s'y confondait même souvent avec l'*i*. C'est ce dont Quintilien témoigne en citant le mot *here*, dans lequel on ne savait, selon lui, si dans la seconde voyelle on entendait un *e* ou un *i*. L'orthographe se ressentit même quelque temps de l'incertitude de la prononciation. C'est ainsi que dans les inscriptions on trouve souvent *navebus* pour *navibus*, *ornavet* pour *ornavit*, *magester* pour *magister*, *Vergilius* pour *Virgilius*, *Deana* pour *Diana*, *Eanus* pour *Ianus*, *Menerva* pour *Minerva*, *Leber* pour *Liber*. Tite-Live paraît même avoir écrit indifféremment *sibi* et *sibe*, *quasi* et *quase*. Nous trouvons dans Cicéron une observation remarquable au sujet de cette confusion de la voyelle *e* et de la voyelle *i*. *Quare Cotta noster*, dit-il en son troisième livre de l'*Orateur*, *cujus tu illa lata nonnunquam imitaris ut iota litteram tollas et e plenissimum dicas, non mihi oratores antiquos, sed messores videtur imitari*. Ce qui signifie, selon nous, que, dans la prononciation de quelques mots, Cotta suit la coutume des paysans qui remplacent l'*i* par un *e* plein. Du reste, au temps de Quintilien, les habitants de la campagne disaient encore *veam* pour *viam*, *vellam* pour *villam*, etc.

C'est probablement l'*e* fermé qui se confondait aussi dans la langue parlée et dans la langue écrite.

Dans les inscriptions, on trouve quelquefois l'*e* remplacé par deux *i*, comme *FIICIT* pour *fecit*, *BIINII MIIRIINTI* pour *bene merenti*. Quant à la différence qui existait entre la prononciation de *e* et celle de *æ*, Varron en témoigne assez quand il nous dit que les uns prononcent *scæptrum* et les autres *sceptrum*, les uns *fæssus* et les autres *fessus*. Dans la suite, il est vrai, cette différence fut à peine sensible, ou plutôt elle devint même complétement nulle, à ce point que plusieurs auteurs de la basse latinité non-seulement écrivaient *e* au lieu de *æ*, mais donnaient même à cet *e* la valeur d'un *e* bref, témoin Prudence pour le mot *heresis* et Paulin pour le mot *erumna*.

— *Abréviations.* Chez les Romains, *E* était souvent une abréviation pour *erexit*, il a érigé, et quelquefois pour *est*, il est, *esse*, être, *edilis*, édile, *etas*, âge, *ei*, *ejus*, *Ennius*, *ergo*, *exacto*, *exactor*, *expressum*, etc. ‖ E. C. F. se mettait de même pour *ejus causa fecit*, il l'a fait en sa faveur. E. D. signifiait *ejus domus*, sa maison. ‖ ED. *edictum*, édit. ‖ E. E. *ex edicto*, en vertu d'un édit. ‖ EE. N. P. *esse non potest*, cela ne peut être. ‖ E. H. *ejus hæres*, son héritier. ‖ E. H. M. *erexit hoc monumentum*, a érigé ce tombeau. ‖ EI. M. *ejus modi*, de cette manière. ‖ E. L. *ea lege*, à cette condition. ‖ EQ. M. *equitum magister*, maître de la cavalerie. ‖ EQ. O. *equester ordo*, l'ordre équestre, l'ordre des chevaliers. ‖ E. T. *ex testamento*, par testament.

Enfin, pour recommander la sobriété, les moralistes écrivaient cette longue suite d'initiales que tout le monde interprétait à première vue : E. V. V. N. V. V. E. *Ede ut vivas, ne vivas ut edas*, mange pour vivre, ne vis pas pour manger.

Chez les Romains, *E* fut aussi employé quelquefois comme signe numérique. Il valait cinq cents. Il valait deux cent cinquante dans la manière d'exprimer les nombres au moyen âge, d'où le vers :

E quoque ducentos et quinquaginta tenebit.

— *Langues modernes.* Observations générales. — Nous avons déjà parlé de l'*e* en français et même de l'*e* dans plusieurs langues modernes, à propos du gothique, du germanique et du slave. Nous nous contenterons d'ajouter ici sur les modifications ou les permutations de la voyelle *e* quelques observations générales qui compléteront d'une façon utile ce que nous avons dit précédemment, et nous donnerons en outre quelques indications sur la valeur grammaticale de l'*e* en anglais, car, de toutes les langues modernes, c'est celle où la prononciation est le plus difficile pour les étrangers. Parmi les diverses causes des permutations de l'*e*, je ferai remarquer, avec M. de Chevallet, l'influence qu'a dû avoir notre climat du nord sur la prononciation des voyelles des mots de la langue latine et particulièrement sur leur altération en *e* muet.

La sensation du froid occasionne une sorte de roideur dans les muscles qui mettent en jeu la mâchoire inférieure. Cet organe se prête alors moins facilement à la prononciation des voyelles qui exigent le plus d'élasticité musculaire. A ces voyelles qui sont les plus sonores, on est généralement porté à substituer d'autres voyelles sourdes, qui n'ont besoin, pour être prononcées, que d'un mouvement organique bien moins considérable. Il arrive, dans ce cas, pour l'organe vocal, quelque chose d'assez semblable à ce qui a lieu dans l'engourdissement des doigts occasionné par la violence du froid. La partie supérieure des doigts ne pouvant alors remplir aisément son office, on est réduit, pour y suppléer, à faire usage de la partie inférieure. Mais cette substitution se fait au préjudice de l'action, qui est presque toujours fort imparfaitement exécutée. C'est précisément ce qui se produit pour l'organe de la parole.

De là vient que, dans les langues du Nord et entre autres dans le français, les voyelles sonores *a, e, i* tendent continuellement à s'étendre dans le son *eu*, dans le son *o*, ou dans d'autres sons sourds qui approchent de l'un ou de l'autre. Tel est notre *e* muet. Cette influence climatérique se fait principalement sentir dans les langues qui passent d'un pays chaud dans un pays moins chaud, comme il est arrivé au latin en passant de l'Italie dans les Gaules. La même chose a eu lieu pour les idiomes néo-germaniques, car, selon l'opinion la plus généralement admise par les savants, les Germains sont originaires d'une des contrées méridionales de l'Asie. On ne sera donc pas étonné de trouver dans les mots des plus vieilles langues germaniques un nombre assez considérable de voyelles sonores; mais, par suite du long séjour que les descendants des anciens Germains ont fait dans les régions septentrionales de l'Europe qu'ils occupent encore, ces langues ont dû se ressentir des influences du climat du Nord. Aussi beaucoup de leurs voyelles sonores, surtout celles qui faisaient partie d'une syllabe finale, ont été remplacées par une voyelle sourde, plus ou moins analogue à notre *e* muet et au *scheva quiescens* de l'hébreu. Je me contenterai de mentionner, encore avec M. de Chevallet, l'un des cas les plus frappants.

En gothique, en tudesque et en anglo-saxon, l'infinitif des verbes était terminé en *an*. En allemand et en hollandais, cet *an* est devenu *en*, syllabe dans laquelle l'*e* équivaut à peu près à notre *e* muet. En danois, le *n* a été supprimé, et l'*a* s'est changé en *e* tout à fait muet. En anglais, tantôt *an* a été converti en *e* muet comme en danois, tantôt toute trace de l'ancienne terminaison a disparu, au moins dans l'écriture, et l'on ne retrouve plus dans la prononciation que le son presque insensible du *scheva quiescens* qui suit la dernière lettre du radical quand cette dernière lettre est une consonne muette. Anciennement le gothique disait : *giban*, donner; *bairan*, porter; *drigkan*, boire; *vardjan*, surveiller; le tudesque : *gaban, baran, trinkan, wartan;* l'anglo-saxon : *geban, bæran, drincan, veardian*. Aujourd'hui on dit en allemand : *geben, bringen, trinken, warten;* en hollandais : *geeven, brengen, drinken, bewaren;* en danois : *give, bære, drikke, vare;* en anglais : *to give, to bear, to drink, to ward*.

Néanmoins, tous les *a* qui se trouvent dans les anciens idiomes germaniques n'ont certainement pas disparu dans le nouveau pour se changer en *e* muet; un grand nombre ont été conservés, par respect pour les bonnes traditions de la prononciation, surtout parmi les gens des classes élevées qui se piquent de parler correctement la langue littéraire. Mais cette voyelle continue à s'assourdir de plus en plus parmi le peuple des campagnes, qui s'inquiète moins de la pureté de sa prononciation que de sa facilité.

Le passage d'une voyelle sonore à une voyelle sourde, fort ordinaire dans les climats du Nord, où l'habitude s'en contracte pendant l'hiver et s'en conserve dans les autres saisons, parce qu'elle est favorable à la paresse de l'organe, n'est cependant pas un caractère qui appartienne exclusivement aux langues septentrionales. Il se retrouve, quoique beaucoup moins souvent, dans les langues des pays chauds et dans celles des pays tempérés. Dans ces deux dernières classes de langues, l'assourdissement des voyelles doit être attribué à la paresse de l'organe, lequel se laisse facilement aller à la prononciation qui exige de sa part la tension musculaire la moins considérable.

Nous pourrions donner un certain nombre d'exemples des permutations que, chez nous, la négligence et l'insouciance du bas peuple font subir aux voyelles dans les mots français. Ainsi il prononce *érière* pour *arrière; camomèle* pour *camomille; diviner* pour *deviner; gigier* pour *gésier; poire de missere Jean* pour *poire de messire Jean; moriginer* pour *morigéner; pipinière* pour *pépinière; serbacane* pour *sarbacane; tremontane* pour *tramontane; fainiant* pour *fainéant; pipie* pour *pépie; lichefrite* pour *lèchefrite; simoule* pour *semoule; serment* pour *sarment; licher, relicher* pour *lécher, relécher; terrir* pour *tarir; rimoulade* pour *remolade; valérienne* pour *valériane; eau de milisse* pour *eau de mélisse; boulevard du Mont-Pernasse* pour *boulevard du Mont-Parnasse; sersifis* pour *salsifis; douenier* pour *douanier; errhes* pour *arrhes; ouète* pour *ouate; plène* pour *plane*, outil de charron; *clerinette* pour *clarinette; travail d'érache-pied* pour *travail d'arrache-pied; épaigneul* ou *épégneul* pour *épagneul; verlope* pour *varlope*.

Le lecteur remarquera que ces altérations populaires sont à peu près les mêmes que la plupart de celles qui se sont accomplies dans les mots latins par le fait de leur transformation en mots de la langue d'oïl. Par conséquent cette transformation, considérée en général, n'est point un fait accidentel et exceptionnel, mais bien un résultat constant, permanent, qui, avec quelques différences en plus ou en moins, continue à se produire dans notre langue lorsqu'elle se trouve abandonnée à la capricieuse insouciance du peuple.

Le latin vernaculaire, parlé à Rome par le bas peuple, offrait des permutations de voyelles tout à fait semblables, ainsi qu'on peut en juger par les mots altérés que nous fournissent certaines inscriptions anciennes, et ceux que les comiques latins mettent dans la bouche des gens du peuple.

Dans les premiers temps qui suivirent l'invasion germanique, un beaucoup plus grand nombre de mots latins furent défigurés par des permutations analogues, que l'on retrouve dans les anciennes chartes et les anciens diplômes de cette époque. Comme la constatation de ces altérations intéresse notre sujet sous plus d'un rapport, nous allons en offrir un tableau que l'on trouve dans l'un des ouvrages de Raymond.

E pour *I.*	*I* pour *E.*
Basileca.	Plinius.
Pagenam.	Ricto tramite.
Facultatebus.	Possedire.
Civetatis.	Quatinus.
Magnetudo.	Rigni nostri.
Domebus.	Debirint.
Nomene.	Vinis.
Marteris.	Climentiæ.
Oppedum.	Mercide.
(*Charte de Clotaire II.*)	(*Chartes de Dagobert Ier et de Clotaire II.*)

D'ailleurs le changement de l'*i* en *e* était commun chez les paysans romains bien avant l'invasion des Barbares. Varron, *De re rustica*, témoigne que les paysans prononçaient *vellam* au lieu de *villam*, et Aulu-Gelle fait observer que cette prononciation d'*e* pour *i* est assez fréquente à l'époque où il écrit.

Dans un grand nombre de mots français dérivés du latin, l'*a* primitif s'est transformé en *e* ou en *ai*, de même que l'*e* s'est plus d'une fois transformé en *i* et que l'*i* est souvent devenu un *e :* amarus, amer, balare, bêler; capra, chèvre; acutus, aigu; ala, aile; cera, cire; decem, dix; ebur, ivoire; sex, six; carina, carène; crispus, crépu, etc.

Le changement de l'*a* en *e* est d'ailleurs fréquent dans le langage du peuple de Paris. Il paraît du reste que la tendance qui pousse la population parisienne à faire cette permutation est déjà fort ancienne, ou plutôt il est probable qu'elle a toujours existé. Aussi n'est-il point étonnant que l'*a* primitif des Latins ait été si souvent changé en *e* dans les dérivés de notre langue, qui est particulièrement le dialecte de la capitale. Dès le commencement du XVe siècle, Geoffroy Tory observait chez les dames de Paris la tendance que nous signalions tout à l'heure. « Les dames liunnoises, dit-il, pronuncent gracieusement souvent *a* pour *e*... Au contraire les dames de Paris, au lieu de *a*, prononcent *e* bien souvent, quand elles disent : « Mon *mery* est à la porte de » *Peris*, où il se faict *peier;* » au lieu de dire : « Mon mary est à la porte de Paris, où il se » faict païer. » Telle manière de parler vient d'acoustumence de jeunesse. » (Geoffroy Tory, Champfleury, fo XXXIII, vo.)

L'usage a fini par donner raison aux dames de Paris pour le dernier mot de l'exemple cité par Tory; et tout le monde prononce aujourd'hui *payer* (*peier*) comme les Parisiennes du temps de François Ier.

— *Langue anglaise.* En anglais comme en français la voyelle *e* est muette à la fin des mots, excepté dans les monosyllabes, dans les noms propres et dans quelques mots dérivés du grec, exemple : *epitome*.

En général, cet *e* muet sert à allonger la syllabe précédente, exemple : *made, fate, globe, cone, baggage*, mais non après deux consonnes; exemple : *badge, hinge, revenge, discharge*, excepté *change, haste, paste, taste, waste, bathe*, et quelques autres; ni dans ces mots : *one, done, gone, come, some*.

Il n'augmente point le nombre des syllabes, excepté dans les mots qui finissent en *ce, ge, se* ou *ze*, lorsqu'ils prennent un *s* final. La finale *es* fait aussi une syllabe de plus après *ch, sh, ss* et *x*.

La voyelle *e* est encore muette en anglais dans la finale *en* des polysyllabes; exemple : *garden, even, hasten, heaven, often, token*, etc., qui se prononcent *gard'n, ev'n, hast'n, heav'n, oft'n, tok'n*. Partout ailleurs cette voyelle se prononce et elle a trois sons, un long, un bref et un guttural.

— I. *E* long a le son de l'*i* français des mots *île, lie, nie, scie* dans *scene, theme, here, scheme, complete, extreme*, etc. Ce son se trouve encore dans les monosyllabes *he, be, me, we;* il est encore plus long dans *bee, fee, lee, meet, see, thee*, etc., et dans les syllabes où il y a deux *e* (*ee*). Il faut excepter les mots *ere, where, there* et *were*, qui ont le son de l'*e* ouvert français, et se prononcent comme *air*. Lorsque cet *e* long finit une syllabe sur laquelle l'accent ne tombe pas, au lieu du son de l'*i* français long d'*île, scie*, il prend celui de l'*i* bref d'*il, si*, ou plutôt un son qui tire sur celui de l'*e* fermé au masculin français, comme dans *begin, besiege, celerity, delight, demand, demonstrate, devant*, etc.

On prononce de la même manière l'*e* final d'*epitome, apostrophe, Jesse, Salome, simile, præmunire* et autres mots dérivés des langues savantes.

— II. *E* bref a le son de l'*e* français des mots *belle, celle, cette, dette, miette, trompette, nette, effet, banquet, navet*, dans *bell, bet, best, debt, met, hen, men, fed, ret, set*, et généralement dans les syllabes où l'*e* est suivi d'une consonne sur laquelle tombe l'accent; exemples : *betony, celery, cellar, certainly, cessible, demonstration, federal*.

Nous trouvons encore le même son dans les syllabes finales où l'*e* est suivi de toute autre consonne que d'un *r;* exemples : *badness, bucker, chapel, contest, effect, fervent, detriment, element*, etc., et dans la finale *ed*

des participes, mais avec cette différence que l'*e* ne se prononce qu'après un *t* ou un *d*, et reste muet après toute autre consonne; exemples : *tasted, guided, adopted, applauded; lov'd, fram'd, spar'd, jok't, dropt, escapt, pas't, paid*, au lieu de *loved, framed, spared, joked, dropped, escaped, passed, payed*.

— III. Dans les syllabes finales, quand l'*e* est suivi d'un *r* sur lequel l'accent ne tombe pas, il prend le son obscur et guttural de l'*eu* français : *baker, biter, bitter, better, butter, keeper, maker, writter*, etc., qui est celui des monosyllabes français *me, te, se, de, le, ne, que*, et même de l'*e* final français ou anglais dont on a parlé plus haut, et qu'on appelle muet parce que le son en est moins sensible.

La voyelle *e* se combine avec les autres voyelles, et forme avec elles une diphthongue, comme disent la plupart des grammairiens, mais c'est à l'œil seulement, car le son qu'elle exprime alors est le plus souvent simple, quoique la figure en soit composée.

Ea a le son de l'*i* français dans *I read, to breathe, sea, flea, mean, seal, meat, dear, hear, near*, etc., et celui de l'*e* français bref dans *I have read, breath, breat*, etc.; *ea* se prononce *a* dans *heart*.

Ee a le son de l'*i* long, comme on l'a déjà dit, dans *bee, to flee, to meet*, etc.

E'er et *ne'er*, contractions usitées en poésie pour *ever* et *never*, se prononcent comme *air*.

Ee est bref dans *coffee*, et tire sur le son *é*.

Ei a le son de notre *é* fermé dans *deign, vein, eight, neighbour;* celui de l'*i* français long dans *conceive, receive, seize, plebeian;* celui de l'*e* français bref dans *heifer*, et celui de la diphthongue *aï* dans *height, sleight*.

Eo a le son de l'*i* français long dans *people* et de l'*i* bref dans *pigeon;* celui de l'*e* français bref dans *leopard, Leonard;* celui de l'*o* français long dans *yeoman*, et de l'*o* ordinaire dans *Georgia, George;* celui de la diphthongue *iou* dans *food, feodal;* celui de l'*eu* français dans *surgeon, dungeon, gudgeon;* celui de l'*on* français dans *galleon*.

Eu a le son de la diphthongue *iou* dans *deuce, feud*, etc. *Ew* a le même son *iou* dans *dew, new, ewe, few*.

Ey a le son de l'*e* français bref dans *grey, prey, they, bey, dey, survey;* et celui d'un *i* bref ou d'un *e* fermé dans *alley, barley, galley, valley*, etc.

EACÉE (*Æcea*), nom que l'on donnait dans l'antiquité à l'île d'Egine en l'honneur d'Eaque.

ÉACÉES s. f. pl. (é-a-sé). Antiq. Fêtes que les Eginètes avaient instituées en l'honneur d'Eaque, leur roi, fils de Jupiter, et dans lesquelles les vainqueurs des jeux consacraient leurs couronnes dans le temple d'Eaque.

EACHARD (Jean), théologien anglais, né dans le comté de Suffolk vers 1636, mort en 1697. Il fit ses études à l'université de Cambridge, et déchaîna son esprit satirique contre les prédicateurs de son temps, lesquels, à la vérité, étaient fort mauvais, mais qui furent suffisamment vengés lorsque leur détracteur monta lui-même en chaire. L'écrivain satirique fit la triste expérience que l'art est difficile autant que la critique est aisée. Son ouvrage était intitulé : *Recherches sur les motifs et les occasions du mépris pour le clergé et la religion* (1610). On y trouvait un agréable mélange de gravité et de plaisanterie, assaisonné de fragments de sermons remarquables par leur galimatias et empruntés, ce qui est triste à dire, à son propre père. Il reçut des réponses auxquelles il répliqua par une brochure intitulée : *Quelques observations, etc.* On a en outre de lui un *Examen de l'état de nature de Hobbes, en un dialogue entre Philante et Timothée* (1671), et *Quelques opinions de M. Hobbes considérées dans un second dialogue entre Philante et Timothée*. C'était un spirituel persiflage des doctrines du célèbre philosophe anglais. Quand Eachard voulait aborder sérieusement un sujet, il était, dit-on, plus que mauvais. On peut rappeler à ce propos le jugement de Swift : « J'ai connu, dit-il, des hommes assez heureux à manier le ridicule, qui sur de graves sujets étaient parfaitement dépourvus de talents et d'esprit. Le docteur Eachard, de Cambridge, qui a écrit le *Mépris du clergé*, en est un exemple remarquable. » Ses œuvres complètes furent publiées en 1774 (3 vol. in-12), avec une notice sur sa vie.

EACHARD ou **ECHARD** (Laurent), polygraphe anglais, né vers 1660, mort en 1730. Il fit ses études à Cambridge, et, après avoir rempli différents postes ecclésiastiques, devint en 1712 archidiacre de Stowe et prébendier de Lincoln. Il écrivit plusieurs ouvrages historiques, aujourd'hui tombés dans l'oubli; mais il est surtout connu comme l'auteur de traductions de *Plaute* et de *Térence* qui ont encore aujourd'hui un grand débit parmi les écoliers flâneurs des colléges anglais. Elles sont cependant pitoyables, et sous le rapport du style, et sous celui de la fidélité quant au sens. Dans le Térence surtout, abondent tous les vulgarismes et toutes les expressions populaires du XVIe siècle. Du reste, Eachard, dans une préface toute à sa louange, déclare qu'il n'a pas suivi son auteur mot à mot, de crainte que son style ne parût forcé, alors qu'il devait être comique. Le Térence en question fait depuis lors le désespoir des universitaires anglais, qui ne peuvent assez l'interdire à leurs élèves. Aussi ces derniers l'achètent-ils à l'envi, à la grande joie des libraires, qui le rééditent presque annuellement à un grand nombre d'exemplaires.

EACIDE, roi d'Epire, fut dépossédé de son royaume par Philippe, roi de Macédoine, et ne recouvra sa couronne qu'après la mort de ce prince. Il mourut l'an 313 av. J.-C., pendant une guerre avec Cassandre.

EACIDES, nom donné par les poëtes aux descendants d'Eaque : Pélée, Achille, Pyrrhus, etc.

ÉACIES s. f. pl. V. EACÉES.

EADMER ou **EDMER**, moine anglais, ami et biographe de saint Anselme, mort vers 1137. En 1120, il fut nommé évêque de Saint-André, en Ecosse; mais le roi n'ayant pas voulu le laisser sacrer par l'archevêque de Canterbury, en Angleterre, et refusant ainsi de reconnaître la suprématie de ce siége, Eadmer renonça à la dignité ecclésiastique qui lui était offerte, et mourut simple moine dans l'abbaye de Canterbury. Outre la biographie de saint Anselme, qui se trouve dans la plupart des œuvres de ce bienheureux, Eadmer a écrit les biographies de Wilfred, de Decastan et d'autres saints anglais. Citons encore un traité sur l'*Excellence de la Sainte Vierge* et sur les *Quatre vertus que possédait Marie*. Son œuvre la plus importante est l'*Histoire de son temps* (*Historia novorum*). C'est une relation des principaux événements survenus en Angleterre dans l'Eglise anglaise, de 1066 à 1122; la meilleure édition de cet ouvrage est celle de Selden (1623).

EAGE s. m. (â-je). Ancienne orthographe du mot ÂGE. ‖ On a dit aussi EAIGE.

EAGLE, petite île des Etats-Unis d'Amérique, Etat du Maine, à l'entrée de la baie de Penobscot; elle est habitée par quelques pêcheurs, et porte un phare très-utile aux navires qui entrent dans le Penobscot. Eagle est le nom de nombreuses circonscriptions communales des Etats-Unis, situées dans les Etats de New-York, de l'Ohio, du Michigan, de l'Illinois, etc.

EAGLESHAM, bourg d'Ecosse, comté de Renfrew, à 14 kilom. S. de Glascow, sur un petit tributaire du White-Cart; 2,121 hab. Filatures de coton et blanchisseries. Ce bourg a le titre de baronnie.

EAGLESHAY ou **EGILSHAY**, une des îles Orcades, à l'E. de l'île Ronsay; 4 kilom. de long du N. au S., sur 1 kilom. de large; 250 hab. Une église y a été élevée sur le lieu même où saint Magnus fut assassiné.

EAGREMENT adv. (â-gre-man — du lat. *acer*, vif). Vivement. ‖ Vieux mot.

EAHEINO-MAUWÉ, une des deux grandes îles qui forment la Nouvelle-Zélande. V. ZÉLANDE (NOUVELLE-).

ÉALÉ s. m. (é-a-lé). Mamm. Nom d'un animal cité par Pline, et qu'on présume être le rhinocéros d'Afrique.

EALING, petite ville d'Angleterre, comté de Middlesex, à 11 kilom. O. de Londres; 6,900 hab. Près de cette ville se trouve la charmante promenade de *Castle-Bear-Hill*.

EALLANG-HEIRIG, île d'Ecosse, comté d'Argyle, à 30 kilom. S. d'Inverness, à l'entrée du lac Riddan. Lorsqu'en 1685 le duc d'Argyle leva l'étendard de la révolte contre le roi d'Angleterre Jacques II, il rassembla ses troupes dans cette île, qu'il avait préalablement munie de quelques fortifications.

EANDI (Joseph-Antoine-François-Jérôme), physicien piémontais, né à Saluces en 1735, mort à Turin en 1799. Il entra dans l'état ecclésiastique, obtint en 1756 une bourse vacante au collége des Provinces, à Turin, y étudia sous le Père Beccaria, et devint bientôt le collaborateur de ce savant professeur. Devenu lui-même professeur de physique au collége des Beaux-Arts, il s'occupa particulièrement de l'électricité, et publia sur cette matière et sur la physique générale des ouvrages que les progrès de la science ont fait oublier. Il a publié aussi un recueil de sermons, diverses œuvres théologiques, et notamment un livre intitulé : *Raison et religion*. Il mourut, dit-on, du chagrin d'avoir vu son pays envahi par les Austro-Russes, et légua tous ses biens à son neveu Vassali, en lui imposant l'obligation de prendre le nom de son oncle. V. VASSALI.

ÉANTÉES s. f. pl. (é-an-té). Antiq. gr. Fêtes qu'on célébrait à Salamine en l'honneur d'Ajax (en grec Aiax ou Æax), fils de Télamon.

ÉANTIDE s. m. (é-an-ti-de). Hist. Nom patronymique des descendants d'Ajax, en grec Aiax ou Æax.

ÉANTIS s. m. (é-an-tiss). Entom. Genre de lépidoptères nocturnes, qui se distingue par ses ailes extrêmement larges et ses antennes en massue pointue.

EANUS, nom de Janus lorsqu'il est pris pour le Monde. Macrobe le tire de la racine *eundo*, parce que le monde va toujours.

ÉAQUE, l'un des trois juges des enfers, dans la mythologie hellénique. Il était considéré, dans la Fable vulgaire, comme un ancien roi de l'île d'Egine, fils de Jupiter et d'une nymphe éponyme de cette île. On racontait qu'aussitôt qu'il fut monté sur le trône il se fit une telle réputation de sagesse et de justice que les dieux le choisirent pour juger un différend qui s'était élevé entre eux, et qu'il apaisa à leur satisfaction générale. La Grèce ayant été affligée d'une sécheresse, l'oracle déclara qu'elle ne cesserait que si Eaque adressait des vœux au ciel. Il offrit alors des sacrifices à Jupiter Panhellénien, qui exauça sa prière et fit tomber une grande quantité de pluie. Plus tard, la famine et la peste ayant dépeuplé ses Etats, il obtint encore de Jupiter que ce dieu changeât en hommes toutes les fourmis qui se trouvaient sur un chêne sacré. Nous donnerons plus loin une autre version de cette légende. Après sa mort, Eaque fut associé à Minos et à Rhadamante dans leurs fonctions aux enfers; mais son rôle eut là un caractère spécial que nous indiquerons. Quant à l'histoire de ses fils Pélée et Télamon et de leurs descendants, voyez ces noms. Nous nous contenterons ici de chercher dans la légende du héros ce qui peut avoir trait aux origines historiques de cette famille célèbre. Eaque, fils de Zeus, était né d'Egine, fille d'Asope, que le dieu avait enlevée et transportée dans l'île à laquelle elle donna son nom; dans la suite, elle épousa Actor, dont elle eut Ménétius, père de Patrocle. Comme il y avait deux fleuves du nom d'Asope, l'un entre Phlionte et Sicyone, et l'autre entre Thèbes et Platée, la généalogie héroïque des Eginètes se rattachait et à celle de Thèbes et à celle de Phlionte, et cette croyance eut bientôt des conséquences pratiques. En effet, lorsque les Thébains, dans la LXVIIIe olympiade, furent vivement pressés par Athènes, pendant une guerre, l'oracle de Delphes leur conseilla de demander assistance à leurs plus proches parents. Se souvenant que Thèbes et Egine étaient sœurs, toutes deux filles d'Asope, ils furent amenés à s'adresser aux Eginètes comme à leurs plus proches parents, et ceux-ci leur prêtèrent aide, d'abord en leur envoyant leurs héros communs, les Eacides, ensuite en les soutenant d'une façon effective au moyen de soldats. Pindare insiste avec force sur la fraternité héroïque qui existe entre Thèbes, sa ville natale, et Egine.

Eaque était seul à Egine : afin de le délivrer de cette vie solitaire, Zeus, d'après une tradition très-ancienne, changea toutes les fourmis de l'île en hommes, et ainsi lui fournit une nombreuse population, qui, d'après son origine, reçut le nom de Myrmidons. C'est là évidemment un conte mythologique. Pausanias rejette et l'étymologie et les détails du miracle; il dit que Zeus fit naître les hommes de la Terre à la prière d'Eaque. D'autres auteurs conservaient l'étymologie de Myrmidons, tirée de μυρμήκες, mais sans admettre l'explication traditionnelle. Selon la légende thessalienne, Myrmidon était fils de Zeus et d'Euryméduse, fille de Clétor : Zeus, dans son union avec Euryméduse, s'était transformé en fourmi.

De son épouse Eudéis, fille de Chiron, Eaque eut deux fils, Pélée et Télamon; de la néréide Psamathé, il eut Phocas.

L'influence bienfaisante de la piété d'Eaque se manifesta dans la circonstance suivante. Un crime monstrueux avait été récemment commis par Pélops : c'était le meurtre du prince arcadien Stymphales, sous un faux semblant d'amitié et d'hospitalité; en punition de ce forfait, les dieux avaient frappé toute la Grèce de stérilité et de famine. Les oracles déclaraient que le pays ne pourrait être délivré de cette intolérable misère que par les prières d'Eaque, le plus pieux de tous les hommes. En conséquence, des envoyés de toutes les contrées affluèrent à Egine, pour décider Eaque à faire des prières en leur faveur. Sur ses supplications, les dieux s'apaisèrent et la souffrance cessa immédiatement. Les Grecs reconnaissants établirent à Egine le temple et le culte de Zeus Panhellénien, l'un des monuments et l'une des institutions durables de l'île, à l'endroit où Eaque avait prié les dieux. Les statues des envoyés qui étaient venus le solliciter pouvaient encore se voir dans l'Eakéon, ou édifice sacré d'Eaque, au temps de Pausanias, et l'Athénien Isocrate, dans son éloge d'Evagoras, tyran de Salamine qui faisait remonter son origine à Eaque par Teucros, insiste sur ce miracle signalé, raconté et cru par les autres Grecs aussi bien que par les Eginètes.

Eaque fut aussi appelé à aider Poséidon et Apollon dans la construction des murailles de Troie, ainsi que le rapporte Pindare dans sa VIIIe olympique, consacrée à la gloire d'un enfant d'Egine :

Egine, où tu naquis, est illustre par toi;
Egine, qui, plongeant sa rame au sein de l'onde,
Avoue aux yeux du monde
Thémis pour souveraine et Jupiter pour roi.

Oh! qu'il est malaisé, même à des mains habiles,
De régir à propos des intérêts hostiles!...
Mais les dieux font d'Egine, au sein des flots amers,
Un temple que les lois et l'équité soutiennent;
C'est l'heureux port où viennent
Mourir tous les discords qui troublent l'univers.

Puisse durer longtemps cette auguste tutelle
Dans cette île où jadis, roi d'un peuple fidèle,
Eaque précéda les guerriers doriens;
Lui qui sut assister Apollon et Neptune,
Contraints par la fortune
A ceindre de remparts la cité des Troyens.

Les destins l'avaient dit : « Des torrents de fumée
Surgiront de ces murs quand la guerre allumée
Aura livré Pergame aux plus sanglants revers. »
Aussi trois fiers dragons aux verdâtres écailles
Rampent sous ses murailles,
Avant que de leurs fronts elles fendent les airs.
Deux d'entre eux tombent morts d'une invincible at- [teinte;
Le troisième, en sifflant, s'est glissé dans l'enceinte;
Phébus voit le prodige et l'explique en ces mots :
« Noble Eaque, tes yeux dans les murs de la ville
Ont suivi ce reptile,
Qui, pour y parvenir, a franchi tes travaux.
Sache donc, si j'en crois Jupiter qui m'inspire,
Sache que d'Ilion succombera l'empire,
Mais non pas sous tes fils ni leurs petits-enfants;
Ta race à son premier, à son quatrième âge,
Signalant son courage,
Etouffera Pergame en ses bras triomphants. »
(*Trad. Fresse-Montval.*)

Ce passage de Pindare rappelle celui de la *Théogonie* d'Hésiode où les Eginètes sont autorisés, par suite du mariage de Jupiter et de Thémis, à partager entre ces deux divinités la domination de leur île. La destinée de l'île d'Egine est ainsi associée à l'idée même de justice, et ce rapprochement, sur lequel Pindare insiste au point de donner l'île d'Egine comme ayant de son temps un caractère en quelque sorte sacré, comme étant la terre de la concorde et de la justice, explique le rôle qui fut prêté à Eaque, père des Eginètes, dans les fables eschatologiques de la Grèce. Ajoutons cette remarque, que Pindare donne clairement les Eginètes créés par Eaque comme une race différente des Doriens qui leur succédèrent.

Pélée et Télamon, fils d'Eaque, devenus jaloux de leur frère bâtard Phocas, à cause de son habileté supérieure dans les luttes gymnastiques, se concertèrent pour le mettre à mort. Télamon lui lança son disque pendant qu'ils jouaient ensemble, et Pélée l'acheva en le frappant dans le dos avec sa hachette; puis ils cachèrent le cadavre dans un bois; mais Eaque, ayant découvert et le forfait et les coupables, bannit de l'île ses deux fils. Tel est, du moins, le récit qu'on lisait dans le vieux poëme épique intitulé : *Alcmeonis*. Apollonius de Rhodes représente le fratricide comme involontaire et commis par inadvertance. Pindare refuse de raconter, bien qu'obligé d'y faire une allusion vague, la cause qui força le vieux Eaque à bannir ses fils d'Egine; Callimaque, à en juger par un court fragment de ses œuvres, manifestait la même répugnance à en faire mention. Telle était, chez les poëtes, la tendance à adoucir les anciens récits et à substituer une couleur morale au caractère naïf des légendes héroïques ou des mythes.

Malgré le crime de Pélée et de Télamon, la renommée des descendants d'Eaque demeura intacte dans toute la Grèce, grâce à la supériorité militaire de cette famille (v. EACIDES), et l'Eakéon d'Egine, dans lequel on offrait à Eaque des prières et des sacrifices, fut l'objet du respect des peuples jusqu'au temps de Pausanias l'historien.

EARIN s. m. (é-a-rain — du gr. *earinos*, printanier). Entom. Genre d'insectes hyménoptères térébrants, voisin des ichneumons, comprenant un assez grand nombre d'espèces, dont le type habite l'Angleterre.

EARINE s. f. (é-a-ri-ne — du gr. *earinos*, printanier). Bot. Genre de plantes, de la famille des orchidées et de la tribu des pleurothallées, comprenant une seule espèce, qui croît en Australie.

EARL, petite ville des Etats-Unis d'Amérique, Etat de Pensylvanie, comté de Lancaster, à 17 kilom. N.-E. de la ville de Reading, sur le Grand-Conestago; 4,000 hab. Industrie, commerce et navigation.

EARL ou **EARLE** (Jean), théologien anglais, né à York en 1601, mort en 1665. Il étudia à Oxford, suivit Charles II en exil et devint chapelain de ce prince. Il s'attacha en France à la fortune de Jacques, duc d'York, et, à la Restauration, fut fait évêque de Worcester, puis transféré à Salisbury. Il a laissé une traduction latine de l'*Eikôn basilikê* (image du roi) et un ouvrage original intitulé : *Microcosmographia*.

EARLE (James), savant et habile chirurgien anglais, né à Londres en 1755, mort en 1817. Il était aussi habile dans la théorie que dans la pratique de son art. La chirurgie lui doit, entre autres procédés, ceux de l'injection du vin dans le traitement de l'hydrocèle et de l'extraction de la cataracte à travers la cornée. Il a donné, avec de savantes notes, plusieurs éditions des *Œuvres de Pott*, son parent et son maître.

EARLE (Pliny), médecin aliéniste américain, frère du précédent, né le 31 décembre 1809. Il fut reçu médecin en 1837, nommé médecin en chef de l'hospice des aliénés de Francfort (Etat de Pensylvanie) en 1840, et de l'asile du même genre établi à Bloomingdale (Etat de New-York). En 1849, il vint en Europe, et visita les hospices d'aliénés de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Pologne et de la France. En 1853, il fut nommé médecin du *Lunatic Asylum* de la ville de New-York. M. Earle a fourni de nombreux articles au *Journal of Insanity;* il a publié, en 1848, l'*Histoire, la description et les statistiques de l'asile de Bloomingdale;* après son voyage en Europe (1849), il a donné un volume sur les hospices d'aliénés de l'Allemagne et de l'Autriche; enfin, en 1854, il a fait paraître un traité sur les *Saignées dans les cas d'affections mentales*. M. Earle est aussi un poëte un peu honteux : en 1841, il a